



**Procès-verbal du conseil d'établissement  
de l'école St-Gérard**

Document 2020 - 03

**SÉANCE ORDINAIRE**

Troisième réunion du conseil d'établissement de l'école St-Gérard tenue à l'école St-Gérard, 700, rue Dorchester, Saint-Jean-sur-Richelieu, le 19<sup>e</sup> jour de janvier 2021 et à laquelle sont présents :

- Présences :
- Directrice : Mme Solange Lemoy
  - Parents : M. Olivier Demers-Payette (président),  
Mmes Claudia Laliberté, Sarah Dumont, Marie-Eve Piché et Karine Gignac
  - Soutien : Mme Mariette Bélanger (technicienne en service de garde)
- Enseignantes : Mmes Josée Sévigny, Jade Roberge, Nathalie Cadieux
- Absents : Mmes Hélène Major (enseignante) et Marianne Daunais (T.E.S.)

**1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE**

Nous faisons l'ouverture de l'assemblée à 18h42.

**2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

- 01. Présences et ouverture de la réunion
- 02. Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 03. Adoption du procès-verbal de la réunion du 17 novembre 2020
- 04. Suivi au procès-verbal de la rencontre du 17 novembre 2020
- 05. Période de questions du public
- 06. Informations
  - 6.1 Budget ajusté 2020-2021
  - 6.2 Présentation du tableau de suivi pour la formation obligatoire des CÉ
  - 6.3 Période d'inscription pour 2021-2022
  - 6.4 Retour sur les activités de Noël et les dépenses; fonds à destination spéciale
  - 6.5 Photo scolaire
  - 6.6 Grilles-matières 2021-2022
- 07. Correspondance et information
  - 7.1 Mot du président
  - 7.2 Mot du représentant au comité de parents
  - 7.3 Mot du personnel
  - 7.4 Mot de la direction
- 08. Varia
  - 8.1 Mesure 15186
  - 8.2 Sécurité autour de l'école
- 09. Levée de l'assemblée



CÉ # 20/21-13

CÉ # 20/21-14

**Il est proposé** par Mme Nathalie Cadieux

**Que** l'ordre du jour soit accepté avec l'ajout de deux points au varia pour la mesure 15186 et la sécurité autour de l'école.

Adopté à l'unanimité

### **3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 17 NOVEMBRE 2020**

**Il est proposé par** Mme Claudia Laliberté

**Que** le procès-verbal soit accepté après modifications (corrections grammaticales).

Adopté à l'unanimité

### **4. SUIVI DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 17 NOVEMBRE 2020**

Un suivi sur l'utilisation du fonds à destination spéciale pour les activités de Noël sera effectué au point 6.4 de la présente rencontre.

### **5. PÉRIODE DE QUESTIONS DE PUBLIC**

Aucun public

### **6. INFORMATIONS**

#### **6.1 Budget ajusté 2020-2021**

La direction présente un budget révisé déficitaire et en explique les causes qui sont reliées à la situation de pandémie; soit un déficit de \$21 077,00.

Au niveau de l'école, des ajouts d'heures de surveillance, l'achat de produits de nettoyage différents et de désinfection ainsi que l'achat de lunettes protectrices pour le personnel de l'école n'étaient pas prévus au budget initiale. Et, au niveau du service de garde, nous avons fait face à une baisse d'allocation du MEQ, une baisse de contributions des parents et quelques salaires excédentaires afin d'assurer de la sécurité de tous en respectant les nouvelles mesures sanitaires.

#### **6.2 Présentation du tableau de suivi pour la formation obligatoire pour les CÉ**

Une vue d'ensemble de la formation à l'intention des membres des conseils d'établissement est présentée. Plusieurs sujets sont sous forme de capsules qui seront présentées au fur et à mesure que les sujets seront abordés lors des séances du conseil. Cette formation globale sera prise à petites bouchées.

#### **6.3 Période d'inscription pour 2021-2022**

La période d'inscription pour l'an prochain sera du 15 au 22 février 2021. Pour les élèves qui fréquentent déjà l'école, les parents devront procéder via le portail en ligne Mozaïk pour réinscrire leurs enfants. Pour les nouveaux élèves, les parents devront prendre rendez-vous avec le secrétariat afin que nous puissions procéder à l'inscription de la façon la plus sécuritaire possible en respectant les mesures sanitaires exigées. La journée du 16 février, l'école sera ouverte jusqu'à 18h30 afin d'accommoder les parents qui ne peuvent se libérer durant la journée.

#### **6.4 Retour sur les activités de Noël et les dépenses; fonds à destination spéciale**

Les activités de Noël ont été très appréciées par les élèves de l'école et plusieurs parents nous ont manifesté leur satisfaction à l'égard de l'organisation. Pour ce qui est des dépenses, une somme de \$1430,84 a été utilisée pour les activités de Noël :

- Décoration : \$72,03
- Achat de revues (cadeau remis aux élèves) : \$854,12
- Collation offerte aux élèves durant le film de Noël : \$190,66



- Cannes de Noël remis avec la revue en cadeau : \$28,24
- Prix de participation (livres de lecture) aux différents jeux qui se sont déroulés dans les classes : \$285,24

### 6.5 Photo scolaire

L'offre de Magenta est discutée. Certains trouvaient le coût un peu élevé pour les familles nombreuses; par contre, des rabais pour ces familles sont offerts (20%). Tous étaient d'avis que la qualité professionnelle des photos de cette compagnie. Suite aux discussions, il est convenu de donner le contrat à Magenta en communiquant clairement que, s'il y a une 2<sup>e</sup> vague, prendre des photos avec un masque ne serait pas une solution et que le conseil désire le moins de collage possible.

Par la suite, nous nous sommes entendus que la fin avril ou le début mai serait idéal pour arriver à faire des photos à l'extérieur.

Mme Solange Lemoy fera le suivi auprès de la compagnie avec Mme Annie Lessard (OPP).

### 6.6 Grilles-matières 2021-2022

Les grilles-matières sont présentées; il n'y a pas de changement par rapport à cette année. Il est expliqué aux membres que les grilles-matières doivent respecter le régime pédagogique. Elles ne sont que présentées puisqu'elles n'ont pas encore été approuvées par le Centre de services scolaire des Hautes-Rivières. Elles seront approuvées lors de la prochaine séance.

Un conseil peut apporter des suggestions quand à certains projets pédagogiques (école à vocation particulière). Le président explique que ces modifications doivent être longuement réfléchies afin d'en évaluer tous les impacts; en plus, d'être en lien avec le projet éducatif de l'école.

## 7. CORRESPONDANCE ET INFORMATION

### 7.1 Mot du président

Le mot du président s'est effectué en début de rencontre. À ce moment, M. Olivier Demers-Payette a pris le temps de souhaiter une bonne année à tous. Il souhaite au Conseil de pouvoir se voir réellement, et non pas en virtuel, avant la fin de l'année. Il souhaite aussi à l'équipe beaucoup de plaisir pour l'année à venir. Il exprime « CHAPEAU » à l'équipe école pour le bon travail malgré cette situation de pandémie. Enfin, il souhaite de retrouver éventuellement nos repères, de briser l'isolement et d'un meilleur arrimage entre les générations.

### 7.2 Mot du comité de parents

Ayant remplacé Mme Sarah Dumont à la rencontre du comité de parents du 2 décembre 2020, M. Olivier Demers-Payette présente les points suivants :

- Consultation sur le calendrier scolaire
- Consultation sur la politique d'admission et d'inscription des élèves.
- Adoption des règles de régie interne du comité de parents.
- Formation obligatoire des membres du conseil d'établissement.

Mme Sarah Dumont informe ensuite le conseil des différents sujets discutés lors de la rencontre du 13 janvier 2021 :

- Services éducatifs : Babillard pédagogique, capsules, soutien technique, onglet COVID CSSDHR et le cartable SREJ.
- Formation du conseil d'établissement.
- Bilan COVID : On est bien si on se compare aux autres.
- Enseignement à distance : Bon déroulement selon les niveaux.
- Agrandissement de l'école St-Eugène.

Mme Karine Gignac mentionne qu'elle travaille présentement à l'hôpital du Haut-Richelieu en hémodialyse et qu'il serait intéressant de faire un partenariat pour mettre un peu de joie dans la vie de ces gens (par exemple via des cartes de St-Valentin). Étant donné le



partenariat actuel avec le Réseau Sélection Retraite, résidence pour personnes âgées, et que des cartes seront fabriquées pour eux, l'idée d'une nouvelle collaboration sera évaluée une prochaine fois.

### **7.3 Mot des enseignants**

Les enseignants s'expriment sur l'expérience de l'enseignement à distance qui s'est bien déroulée malgré tout, pourvu que ça demeure un mode temporaire.

Un « Bravo » pour l'enseignement de l'éducation physique.

### **7.4 Mot de la direction**

Mme Solange Lemoy souligne sa grande fierté face à son équipe-école. Elle a fait le tour des classes virtuelles et tous étaient au rendez-vous de belle façon. Certains enseignants ont développé de belles habiletés technologiques et les élèves se sont adaptés rapidement à cette réalité.

En ce qui concerne les cas COVID, la situation de l'école St-Gérard va très bien. Le secrétariat fait un suivi serré afin que les élèves malades demeurent à la maison et qu'ils se fassent tester si nécessaire.

## **8. VARIA**

### **8.1 Mesure 15186**

Le ministère a changé les balises de la mesure 15186 (Sorties scolaires en milieu culturel). Il est permis exceptionnellement d'utiliser ces sommes pour la tenue d'activités culturelles à l'école; cependant, cette mesure demeure protégée. Cette modification budgétaire permettra aux établissements scolaires d'organiser des spectacles, des activités ou des représentations en présence ou à distance et ce, de concert avec les organismes culturels et toujours dans le respect des consignes sanitaires en vigueur. De plus, il faut que ces activités soient rattachées à des apprentissages pédagogiques. Ça ne doit pas être simplement dans un but de divertissement. L'information a été envoyée aux enseignants. Des propositions sont attendues.

### **8.2 Sécurité autour de l'école**

Présentement, certains enfants traversent dans le milieu de la rue Maisonneuve en passant par-dessus les bancs de neige et, puisque les voitures circulent, il est dangereux qu'un enfant soit heurté par une automobile.

Mme Solange Lemoy explique qu'il faut absolument utiliser les brigadiers au coin des rues afin d'éviter toutes situations désagréables. Un message sera fait aux élèves à l'école et aux parents via l'Info-parents du mois de février.

## **12. LEVÉE DE LA RÉUNION**

**Il est proposé par** Mme Marie-Ève Piché

**Que** la séance soit levée à 20h55.

Adopté à l'unanimité

CÉ # 20/21-15

---

Solange Lemoy  
Directrice  
École St-Gérard

---

Olivier Demers-Payette  
Président du conseil d'établissement  
École St-Gérard